

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2016

---

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL177

présenté par  
M. Belot, rapporteur

-----

### ARTICLE 32

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« doit être effectuée »

les mots :

« s'effectue ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.